

## Note aux lecteurs

À plusieurs reprises, les *Econews* du début de l'année 2010 font mention de Lionel Fontagné qui vient de commettre un « essai » sur l'économie luxembourgeoise intitulé *Compétitivité du Luxembourg : après la bulle*<sup>1</sup>.

Les quelques lignes qui suivent remettent brièvement en contexte la survenue de ce rapport.

### Lionel Fontagné et ses liens avec le Luxembourg ?

Entre autres professeur en sciences économiques à l'Université de Paris I, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales et à l'OMC, il est spécialisé dans les questions de commerce international et d'intégration économique.

En 2004, la Tripartite avait demandé qu'une évaluation de la « compétitivité » de l'économie luxembourgeoise soit réalisée par un expert indépendant. L. Fontagné, co-auteur d'un rapport sur la « compétitivité » de la France au Conseil d'analyse économique, fut désigné.

En effet, le concept de la « compétitivité » des nations étant devenu un sujet omniprésent sur la scène européenne, le Gouvernement luxembourgeois, en écho à la stratégie européenne dite de Lisbonne, lance une réflexion à ce sujet : la « compétitivité » doit devenir un « *objectif de politique économique* », comme le résume la *Lettre de l'Observatoire de la compétitivité n°1*.

Entre février 2005 et 2009, L. Fontagné a continué de se pencher sur le cas luxembourgeois en collaborant avec l'Observatoire de la compétitivité (ODC) à travers différentes publications et la mise au point du modèle structurel luxembourgeois (LSM), qui apparaît à présent sur le devant de la scène.

### Comment le premier rapport *Compétitivité du Luxembourg : une paille dans l'acier*<sup>2</sup> fut-il accueilli par la représentation salariale ?

En novembre 2004, Lionel Fontagné a formulé dans ce rapport sur la position compétitive du Luxembourg des pistes de réflexion, dont les plus remarquées furent l'instauration d'un salaire minimum formation et la modulation de l'échelle mobile des salaires par un crédit-formation.

Son commentaire sur la performance économique du Luxembourg, qui laissait entendre que le pays subissait un retournement conjoncturel irréversible, alors qu'il se trouvait simplement en creux de cycle, s'est d'ailleurs depuis lors confirmé comme quelque peu catégorique. Syndicats et chambres professionnelles salariales ont élaboré une prise de position intitulée *Pour un modèle social sans faille*<sup>3</sup> pour répondre à une analyse partielle et partielle qui attribuait au salariat et à certaines pierres angulaires du modèle social national un rôle déterminant dans la perte apparente de « compétitivité » du pays, dont il était fait le constat.

Ce rapport ne s'est par ailleurs que très peu étendu sur les notions de bien-être et de cohésion sociale, alors que la finalité de l'exercice en matière de « compétitivité » définie par l'auteur était de vérifier, de la manière la plus exhaustive possible, la concordance de l'action économique avec les aspirations du modèle social luxembourgeois caractérisé par des exigences élevées en matière de justice sociale, de solidarité et de qualité de vie.

La remise en cause du rapport fut un succès et permis de relativiser amplement les affirmations fortes de l'expert français : non, la « compétitivité » de l'économie, du moins au sens restrictif où l'entend le patronat qui avait salué le contenu du rapport, ne causait guère de problèmes. Le Gouvernement, qui convoqua quand même la Tripartite en 2006, emprunta alors la voie du redressement des finances publiques (a posteriori inutile) pour lancer des réformes structurelles imposées et attendues par la Commission européenne.

<sup>1</sup>[http://www.paperjam.lu/archives/2010/02/2901\\_Interview\\_Fontagne/Essai\\_Fontagne\\_2009.pdf](http://www.paperjam.lu/archives/2010/02/2901_Interview_Fontagne/Essai_Fontagne_2009.pdf)

<sup>2</sup>[http://www.eco.public.lu/documentation/rapports/Rapport\\_Fontagne.pdf](http://www.eco.public.lu/documentation/rapports/Rapport_Fontagne.pdf)

<sup>3</sup><http://www.cepl.lu/ceplweb/communiqu%E9s/2005/RapportOGBL-LCGB.pdf> ou

<http://www.csl.lu/anciennes-publications-communes/166-prises-de-position-communes>. Nous renvoyons également à la prise de position de la CSL intitulée « *Compétitivité vs Cohésion sociale - Contribution de la CSL au débat actuel* », notamment pp.17-19, pour un bref résumé des enjeux de la politique de la « compétitivité » en Europe sur <http://www.csl.lu/prises-de-position>.

## L. Fontagné, cinq ans après : *Compétitivité du Luxembourg : après la bulle*

Si le premier rapport ne fut qu'un feu de paille, néanmoins et peut-être aussi de ce fait, cinq ans après, Lionel Fontagné fournit, à titre gracieux et à un moment opportun pour à nouveau « éclairer » des débats tripartites que l'on annonce historiques, un second rapport intitulé *Compétitivité du Luxembourg : après la bulle*. Curieusement, la présentation de cet essai fut originellement réservée à un business club, en présence du ministre de l'Economie, du directeur de l'Observatoire de la compétitivité et de leaders patronaux.

Avec cet essai, Lionel Fontagné reste sur la même ligne qu'en 2004 et tente de faire passer dans l'opinion publique l'idée d'un Luxembourg souffrant de faiblesses qui poussent à la réforme structurelle.

### Quelle est la position de la Chambre des salariés ?

Un premier constat regrettable d'abord : le professeur Fontagné n'effectue ses apparitions médiatiques, avec ses rapports, qu'à chaque creux de cycle économique, tel un oiseau de mauvais augure... Le reverra-t-on surgir lors du prochain creux, et que dira-t-il alors ? Malgré son constat alarmiste de 2004, l'auteur ne manque en effet pas de rappeler maintenant que le Luxembourg a connu depuis lors une période de croissance exceptionnelle, « *proche de celle d'un pays émergent alors qu'il est déjà le plus riche d'Europe* ».

La stratégie est claire : profiter de ce que d'aucuns appellent une « fenêtre d'opportunités » conjoncturelle pour remodeler le cadre social. On remarquera aussi que l'essai se concentre sur une vision dorénavant restrictive de la « compétitivité » mesurée à l'aune des coûts salariaux et de la productivité globale. Il semble abandonner de la sorte le cadre plus large qu'il avait défini dans son premier rapport.

L. Fontagné critique dans son essai un refus patent d'analyser les enjeux de la « compétitivité » (p.6) : visé ici, le bord salarial de la Tripartite, le seul à avoir empiriquement réfuté ses thèses.

Or, pour le salariat, si le modèle économique luxembourgeois n'est évidemment certes pas « *à tout épreuve* », L. Fontagné commet une erreur de perspective et établit un mauvais diagnostic en se focalisant sur des aspects qui ne souffrent d'aucun désavantage comparatif par rapport à des pays de niveau de développement comparable, bien au contraire. C'est ce que montre à souhait la série d'*Econews* du début de l'année 2010 qu'accompagne cette note de lecture.

Ce faisant, L. Fontagné contribue avec d'autres à éclipser les vrais problèmes que sont, par exemple, le souci de diversification, les besoins en recherche et innovation, un chômage qui s'accroît en dépit d'une croissance de l'emploi relativement forte, les déficits en qualification de la main-d'œuvre résidente, les lacunes en matière d'environnement mais également sur le terrain social (cohésion, santé, qualité de l'emploi...). À défaut de s'y attaquer, le Luxembourg se verra alors confronté à de réelles difficultés structurelles.

Last but not least, cet essai sert à la promotion du modèle économétrique LSM. Le LSM a été développé dans le cadre des activités de l'ODC pour simuler l'impact des réformes de politiques économiques, telles qu'elles sont préconisées par la stratégie de Lisbonne. Plus qu'un simple travail de recherche, ce modèle économétrique est pressenti comme un véritable outil de pilotage de la politique économique à venir. Ceci dépasse le contexte de crise, puisqu'en réalité l'élaboration du modèle a été initiée dès 2007 sous le nom de Modèle Lisbonne de l'Economie du Luxembourg (ModEL). Selon l'ODC, le LSM doit, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, explorer méthodiquement les mesures/réformes structurelles susceptibles de préparer l'économie luxembourgeoise à sortir de la crise actuelle, et évidemment, au-delà, de la rendre « compétitive ». Les résultats générés par le modèle LSM doivent ainsi fournir des pistes pour les définitions des politiques structurelles futures.

Ce projet est particulièrement déraisonnable dans la mesure où le LSM, « *purement théorique* » selon les mots mêmes de l'auteur, repose sur des hypothèses largement invérifiées qui orientent les résultats de manière prédéterminée sans que ceux-ci n'aient été testés empiriquement. Si l'on peut éventuellement concéder qu'il constitue un bel exercice académique, il importe toutefois que LSM garde bien ce rang et qu'il ne devienne pas un outil de politique économique digne d'une boîte de Pandore.